



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES**

Direction de la maîtrise d'ouvrage des
projets d'infrastructures de mobilité

Votre interlocuteur : Amélie SEBEK
Tél. : 06 16 50 81 49
Courriel :
amelie.sebek@prestataire.auvergnerhonealpes.fr

COPIE

Objet : itinéraire cyclable de la Vallée de la
Maurienne

Le Conseil régional, le 06/12/2022

Madame, Monsieur,

Par courrier du 9 novembre 2022, nous vous informions de la concertation du public du 12 janvier 2023 au 16 février 2023 sur votre territoire pour le projet d'itinéraire cyclable de la vallée de la Maurienne que la Région Auvergne Rhône Alpes porte en maîtrise d'ouvrage.

Dans le cadre de l'organisation de cette concertation, vous trouverez ci-jointes des affiches de l'avis de publicité réglementaire. Nous vous remercions par avance de l'afficher en mairie d'ici le 29 décembre 2022 au plus tard, date réglementaire, et de la maintenir pendant toute la durée de la concertation, soit jusqu'au 16 février 2023 au plus tôt.

Nous vous serions également reconnaissant de nous transmettre un certificat d'affichage en ce sens.

Nous vous avons également transmis des affiches supplémentaires que vous pourrez distribuer aux commerces ou établissements locaux, afin de communiquer largement sur cette concertation.

Vous recevrez dans un second temps le dossier de concertation accompagné de son registre, ainsi que d'autres outils de communication que vous pourrez déployer sur votre territoire, afin de favoriser la participation du public au projet.

Nous vous remercions pour votre mobilisation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le directeur

Rodolphe MUNIER